

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que **SAUR** est votre nouveau concessionnaire en charge de la distribution d'eau potable sur votre commune, depuis le 11 mai 2022.

Les équipes de **SAUR** sont disponibles aux numéros et adresses indiqués ci-dessous, pour répondre à toutes vos demandes et vous accompagner dans vos démarches :

- **Service Clients :** 03 60 56 40 01 (du lundi au vendredi, de 8h à 18h)
- **Urgences/Dépannages :** 03 60 56 40 09 (7j/7 24h/24)
- **Nous rencontrer :** 75 Rue du Chemin Croissant – VENETTE – 60201  
COMPIEGNE CEDEX (Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur RDV de 13h30 à 16h30)
- **Nous écrire :** SAUR - TSA 41160 - 92894 NANTERRE CEDEX 09

**Un formulaire d'abonnement, joint à ce courrier est à nous retourner.**

**Le règlement de service de votre commune est disponible sur [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) (rubrique « Eau dans ma commune ») et également sur simple demande auprès de nos conseillers clientèle.**

Vous pourrez, en complétant ce formulaire, y reconduire **vos modes de paiement** ou adhérer au service gratuit de prélèvement mensuel de vos factures :  **votre calendrier de prélèvements mensuels vous sera adressé pour débiter en juillet prochain.**

Votre ancien concessionnaire SUEZ va vous faire parvenir une dernière facture de fin de contrat.

Ensuite, les modalités de facturation **SAUR** seront les suivantes :

- **Une facture estimative en Septembre** comprenant l'abonnement du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année en cours ET un acompte sur consommation qui est estimé à 50% de votre consommation annuelle précédente (facture qui ne vous concerne pas si vous avez opté pour les prélèvements mensuels comme mode de paiement).
- **Une facture en Avril de l'année suivante**, comprenant l'abonnement du 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours ET votre consommation de l'année écoulée, constatée lors de la relève de votre compteur qui sera effectuée chaque année en février, déduction faite de l'acompte facturé en septembre précédent.

Vous aurez la possibilité de créer un espace client personnel sur notre site internet [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr). Un mail vous sera communiqué pour sa création après l'envoi de votre première facture.

Les équipes de **SAUR** sont heureuses de vous compter parmi leurs clients, et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos respectueuses salutations.

**Romain GOULLIAT**  
Directeur de la Relation Client SAUR